Journée nationale de la femme marocaine : Des associations féminines saluent la décision Royale

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-07-2008 00:50:00

Des femmes représentant le tissu associatif de la région Sous-Massa-Drâa ont salué, dimanche à Agadir, la décision Royale de proclamer la date du 10 octobre de chaque année "Journée nationale de la femme marocaine".

Lors d'une rencontre avec la ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, Mme Nouzha Skalli qui a présidé, les 12 et 13 juillet une série d'activités à Agadir, elles ont souligné que cette journée dénote la Haute sollicitude dont S.M. le Roi Mohammed VI entoure la question de la femme marocaine.

Cette décision, ainsi que toutes les initiatives Royales en faveur de la femme marocaine, lui ont permis de consolider ses acquis et d'occuper des postes de responsabilité dans la gestion de la chose publique, ont-elles estimé, mettant l'accent sur la nécessité de redoubler et de conjuguer les efforts en vue de lutter conte la pauvreté, la marginalisation, la précarité et l'analphabétisme, notamment en milieu rural.

Cette rencontre a, également, été l'occasion de débattre des préoccupations de la femme marocaine et de présenter des recommandations portant essentiellement sur l'amélioration des conditions de la femme rurale et des handicapés abandonnés.

A cet égard, Mme Skalli a affirmé que la femme marocaine a réalisé des acquis importants (code de la famille, code de nationalité, l'élection de 34 femmes à la Chambre des représentants, la nomination par le Souverain de sept femmes ministres et la proclamation de la journée nationale de la femme marocaine).

Appelant les femmes à redoubler d'efforts pour apporter une contribution effective au développement du pays, Mme Skalli a souligné que les différentes initiatives royales dans ce domaine reflètent clairement la confiance que S.M. le Roi place en la femme marocaine.

Elle a, de même, appelé les femmes marocaines à s'impliquer davantage dans la vie politique nationale et à renforcer leur présence dans la gestion de la chose locale.

MAP